

Montréal, le 12 septembre 2018

Bernard Mathieu, M.D.
Président
Association des médecins d'urgence du Québec

Objet : Réponse de Québec solidaire aux questions de l'AMUQ

Monsieur,

Par la présente, il nous fait plaisir de répondre aux questions que vous avez soumises à Québec solidaire.

1. Comme la congestion perdure, quel est votre plan pour désengorger les services des urgences? Que comptez-vous améliorer en amont et en aval?

Un gouvernement solidaire réinvestira dans un réseau public centré sur la prévention et la proximité :

- Des CLSC ouverts 24/7 sur tout le territoire pour accueillir ceux et celles qui ont besoin de soins le jour même, mais qui n'ont pas besoin d'aller à l'urgence;
 - Favoriser la prévention et les services sociaux par des structures communautaires de proximité.
2. En 2016 et en 2017, au moins 25 % des nouveaux médecins d'urgence ont quitté le Québec en raison de l'indisponibilité de postes à temps complet dans un hôpital. Que comptez-vous faire avec les activités médicales particulières (AMP), les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) et la prise en charge imposée de patients ?

Pour réviser la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux et la gouvernance des services médicaux, Québec solidaire :

- Recentrera le pouvoir du Ministre sur les grandes orientations du système de santé et de services sociaux;
- Modifiera les mégastructures (CISSS et CIUSSS) actuelles au profit d'organisations de plus petite taille qui permettent plus d'autonomie régionale et territoriale, l'implication des

communautés et la gestion participative, le tout pour assurer une réponse plus adaptée aux besoins des populations;

- Donnera aux gestionnaires des établissements des différents territoires le pouvoir de gérer les ressources médicales afin de mieux arrimer la complémentarité des services offerts en GMF et de ceux offerts en CLSC ou dans d'autres organisations publiques selon les besoins de la population du territoire;
- Intégrera les cliniques réseaux et les GMF aux CLSC et les rendra imputables, imputabilité calculée sur la base de l'équipe, et non du médecin individuellement, en regard des cibles ministérielles, de la pratique mais également de leurs réponses à l'ensemble des besoins de la population.

3. Comptez-vous réglementer davantage les tâches des médecins ou prévoir leur laisser une meilleure marge de manœuvre pour que ceux-ci puissent concilier les tâches cliniques, administratives, de recherche et d'enseignement avec leur vie personnelle ?

Un gouvernement solidaire améliorera l'organisation des services dans tout le réseau :

- En soutenant le travail en équipe multi et interdisciplinaire, incluant des médecins;
- En favorisant la délégation d'actes, qui permet d'utiliser l'expertise d'autres professions lorsque possible et pertinent pour les soins à la personne et aux familles, par exemple les infirmières praticiennes spécialisées (IPS).

4. Vu que la médecine d'urgence est devenue une discipline en soi, comment comptez-vous assurer le maintien de l'expertise en médecine d'urgence ? Jugez-vous pertinent d'augmenter les postes de résidence en médecine d'urgence spécialisée (MU5) et en formation complémentaire en médecine d'urgence (MU3) ?

Le maintien de l'expertise est primordial pour Québec solidaire. Nous sommes favorables à l'augmentation des postes de résidence en MU5 et en formation complémentaire en MU3.

5. Les citoyens qui vivent dans les régions rurales et éloignées sont en général plus vieux, avec des besoins de santé significatifs. Dans les urgences québécoises, la mortalité à la suite de traumatismes est deux fois plus élevée dans les urgences rurales ; l'accès à l'imagerie médicale avancée et à plusieurs autres outils diagnostiques est réduit ; moins de 20 % des établissements ruraux disposent d'un chirurgien ou d'un anesthésiologiste de garde 24 heures par jour ; et le recrutement et la rétention de médecins dans les hôpitaux régionaux est plus difficile. Que comptez-vous faire pour améliorer les soins offerts dans les services des urgences des régions rurales et éloignées ?

Un gouvernement solidaire réinvestira dans un réseau public centré sur la prévention et la proximité :

- Des CLSC ouverts 24/7 sur tout le territoire pour accueillir ceux et celles qui ont besoin de soins le jour même, mais qui n'ont pas besoin d'aller à l'urgence;
- Favoriser la prévention et les services sociaux par des structures communautaires de proximité

- Augmentera le financement des CLSC afin d'assurer à toutes les personnes l'accès à des services intégrés de première ligne de qualité (santé, sociaux et médicaux) notamment le soutien aux personnes en situation de vulnérabilité (santé mentale, situations de handicap, itinérance, toxicomanie, perte d'autonomie et en besoin de soins palliatifs).

6. Le plein déploiement de l'informatisation tarde dans plusieurs services des urgences. Comment comptez-vous en accélérer le processus ?

Québec solidaire investira les ressources nécessaires afin de finaliser le déploiement de l'informatisation dans les plus brefs délais.

7. La situation des urgences n'est pas uniquement une question de médecins. Nous connaissons une pénurie de plusieurs professionnels de la santé, de personnel de soutien et de liaison, en particulier dans le corps infirmier. Comment comptez-vous améliorer l'embauche et la rétention du personnel nécessaire au bon fonctionnement des services des urgences ?

Pour améliorer les conditions d'exercice du personnel dans le domaine de la santé et des services sociaux, Québec solidaire :

- Renversera la tendance à la privatisation en cessant de recourir au secteur privé pour la prestation de services de santé et de services sociaux;
- Cessera de transférer le personnel professionnel des CLSC vers les groupes de médecine familiale (GMF);
- Améliorera l'organisation des services dans tout le réseau en attribuant une charge de cas équilibrée aux intervenantes et intervenants, pour non seulement améliorer la qualité des services, mais aussi prévenir l'épuisement professionnel.

8. Est-il envisageable de séparer les enjeux de la santé de ceux de la politique et du cycle des élections afin d'assurer la pérennité des interventions dans une vision à plus long terme ?

Oui, d'abord en recentrant le pouvoir du Ministre sur les grandes orientations du système de santé et de services sociaux. Aussi, il faut permettre la diversité des structures locales qui favorise une meilleure adaptation des services aux besoins des personnes et encourage l'innovation. Finalement, il faut renforcer les pouvoirs et devoirs des directions et des conseils d'administration des organisations locales envers leur population et assurer la présence de citoyennes et/ou citoyens, de travailleurs et/ou travailleuses au sein des conseils d'administration.

Merci de nous avoir donné l'occasion de faire connaître nos orientations.

Veillez agréer mes salutations les plus solidaires,



Benoît Renaud

Responsable aux orientations

P.-S. Vous pouvez consulter nos engagements à l'adresse suivante :

<http://cdn.quebecsolidaire.net/QS-Plateforme-E%CC%81lectorale.pdf>